



RÉSEAU ADAPTATION CHARTRE

Changement Climatique en Guadeloupe

La Guadeloupe étant donné son caractère insulaire en zone tropicale **est et sera** particulièrement touchée par les impacts du changement climatique : montée des eaux, érosion du trait de côte, risques naturels & évènements dits extrêmes, modification des normales climatiques (températures, pluviométries, ...).

Ces impacts auront des conséquences aussi bien sur les milieux, les populations ou encore les activités économiques. C'est pourquoi, en complément des actions d'atténuation nécessaires pour stopper le phénomène, il est nécessaire de penser d'ores et déjà à s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Le **Réseau Adaptation** au changement climatique en Guadeloupe est un réseau à vocation régionale de personnes morales et physiques travaillant sur l'adaptation au changement climatique en Guadeloupe. Il a pour objectif d'impulser une dynamique territoriale sur l'adaptation au changement climatique, en adoptant une démarche collégiale fondée sur le partage des expériences et des solutions mises en œuvre.

Les membres du réseau :

- Les collectivités et les entreprises intéressées, en démarche ou ayant réalisé des actions en faveur de l'adaptation au changement climatique. Elles sont amenées à alimenter le réseau en contenu par des retours d'expériences.
- Les institutionnels, les bureaux d'études et les experts, moteurs au niveau de la recherche, du financement ou acteurs sur la thématique de l'adaptation au changement climatique. Ils sont amenés à alimenter le réseau en contenu par retour d'expérience.
- Le secrétaire du réseau est l'ADEME. Elle assure l'intendance du réseau (organisation des réunions des coordinateurs, des membres, organisation des séminaires, réponse au téléphone, recueil des besoins, des propositions, etc.).
- Les coordinateurs du réseau sont le Conseil Régional, l'ADEME, l'Agence Française de Développement et la Caisse des Dépôts et Consignations. Ils assurent un rôle de pilotage du réseau, de modérateurs et décideurs. Ils définissent les activités du réseau.



RÉSEAU ADAPTATION CHARTRE

Changement Climatique en Guadeloupe

Les objectifs du réseau :

- Partager les retours d'expériences des collectivités et entreprises en démarche d'adaptation.
- Faire collectivement monter en compétences l'ensemble des acteurs travaillant sur l'adaptation au changement climatique dans une perspective d'émancipation des collectivités dans ce domaine.
- Faire de l'adaptation au changement climatique un critère d'objectif dans les politiques d'aménagement des territoires en Guadeloupe, à toutes les échelles.

Mode de fonctionnement du réseau

Le réseau est un espace ouvert, le pilotage de celui-ci est de la responsabilité des coordinateurs. Cependant, il n'est pas exclu que certains membres puissent être chefs de file sur des sujets particuliers et s'appuient sur le secrétariat et les coordinateurs du réseau pour faciliter le partage de leur expérience ou la volonté d'échanger sur un sujet donné.

Le réseau fonctionne principalement sur la base de :

- Partage de connaissances
Le réseau Adaptation permet à ses membres de trouver de l'information, disponible sur l'espace ADEMEBOX, sur les études réalisées ou en cours traitant de la thématique de l'adaptation au changement climatique. Chaque membre peut y ajouter sa bibliographie et ses travaux.
- Partage d'expériences
Les membres du réseau diffusent sur le site de partage ADEMEBOX les retours d'expériences pertinents, ou les contres exemples.
- Echanges
Le réseau permet l'échange et le partage de point de vue entre les participants. Chaque membre peut interagir avec les autres sur l'espace ADEMEBOX en ajoutant une nouvelle note via One Note et contacter le secrétaire du réseau pour qu'il puisse en informer la communauté.



RÉSEAU ADAPTATION CHARTRE

Changement Climatique en Guadeloupe

Un annuaire des membres du réseau sera disponible sur ADEMEBOX ainsi qu'un calendrier sous forme de note que chacun pourra remplir selon l'actualité. Cela permettra de recenser des rendez-vous qui pourront intéresser les membres du réseau.

Une rencontre annuelle, a minima, est prévue afin d'entretenir les relations au sein du réseau et de rendre compte de l'avancement de chacun.

(NOM).....(Prénom).....

(Fonction / Structure)

Adhère au réseau Adaptation au changement climatique en Guadeloupe et s'engage à contribuer à la vie du réseau selon les modalités décrites dans la charte ci – dessus.